

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

bulletin de la bibliothèque nationale du québec

Montréal — Volume 7, numéro 2 — juin 1973

COMITÉ DE RÉDACTION:

Roland Auger
Louis Bélanger
Jacques Lafontaine
Yvon-André Lacroix

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1503

Dépôt légal — 2e trimestre 1973
Bibliothèque nationale du Québec
CN ISSN 0045 — 1967

SOMMAIRE

- | | |
|---|--------------------|
| 1 — Premiers imprimés québécois et livres anciens | Milada Vlach |
| 2 — Historique de la B.N.Q. | Lise Côté |
| 3 — Quelques aspects du service Pebuquill | Lise Côté |
| 4 — Projet du Centre bibliographique | Jacques Lafontaine |
| 5 — Où sont donc les «anciens» laurentiana? | Louise Marchand |

Premiers imprimés québécois et livres anciens

Avant d'aborder la question de la date 1820 comme point tournant dans l'évolution canadienne, j'aimerais, en bref, faire part du résultat des recherches effectuées au sujet des raisons qui ont mené à donner le nom d'incunables canadiens aux imprimés canadiens des années 1764-1820. Quoique ce résultat soit très modeste, je trouve quelques propos de N.-E. Dionne assez révélateurs pour qu'ils puissent être cités car ils apportent, du moins en partie, un certain éclaircissement à cette affaire. En 1880, N.-E. Dionne a écrit dans *Le Courrier du Canada* (L'article «Incunables», no du 22 mai 1880): «Les incunables canadiens remontent à 1764, année de l'introduction de l'imprimerie au Canada. Il est maintenant reconnu que les incunables canadiens ne s'étendent pas au-delà de

l'année 1820. Cette date a été fixée, il y a peu d'années, par un certain nombre de littérateurs et de bibliophiles parmi lesquels se trouvait l'honorable M. Chauveau, shérif de Montréal».

Dix-sept ans plus tard N.-E. Dionne a publié dans *Le Courrier du livre* (no du 8 oct. 1897, p. 164-165) le texte suivant: «On s'accorde généralement à donner le nom d'incunables aux livres canadiens, depuis la date de l'introduction de l'imprimerie à Québec (1764), jusqu'à l'année 1820 inclusivement. Ces deux dates couvrent une période de 56 ans. Il serait pour le moins intempestif de vouloir s'insurger contre une décision qui, toute conventionnelle qu'elle est, ne mérite pas moins notre assentiment, à raison de la haute compé-

tence des érudits ou amateurs qui l'ont prise. Peut-être aurait-on pu, comme dans l'ancien monde, élargir quelque peu le cadre pour les ouvrages de valeur historique ou littéraire».

Il paraît que la décision sur les incunables canadiens telle qu'elle est rapportée par N.-E. Dionne a été faite en tant que consensus mutuel de quelques hommes de lettres et que ceux-ci n'en ont jamais publié le contenu. Cette décision a été probablement prise entre les années 1877 et 1880, étant donné qu'en 1877, lors de la célébration de l'anniversaire de l'imprimerie en Angleterre on ne fait l'usage du nom d'incunables canadiens que pour indiquer les imprimés canadiens allant jusqu'à 1800 «tous ceux qui sont antérieurs à notre

siècle et que l'on pourrait appeler les incunables canadiens» (Cf. *Célébration du quatrième anniversaire séculaire de l'établissement de l'imprimerie en Angleterre par Caxton*. Montréal, 1877), tandis que pour les imprimés des années 1801-1830 on utilise l'expression «le livre».

Je mentionne quelques constatations faites au cours du traitement des laurentiana anciens de la Bibliothèque nationale du Québec. Je me suis bornée dans ma recherche à un seul point d'approche: j'ai considéré l'imprimé québécois des années 1764-1820 en tant que produit de l'art du livre par rapport au courant artistique prédominant à l'époque. La recherche a eu surtout pour objet de déterminer la date où la parure du livre québécois ne porte plus les signes spécifiques du «style» et, par suite, la date à laquelle le livre québécois devient par sa présentation, le livre moderne. Je me suis basée sur l'examen du décor, des lettres ornées et des ornements, sans toucher à la typographie proprement dite, c'est-à-dire sans entrer dans une analyse des caractères et illustrations; ces deux éléments demanderaient une étude approfondie et à long terme.

C'est le style rococo et le néo-classicisme qui prédominent dans l'art et par suite dans le livre d'art pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Dans la parure du livre rococo règnent la gravure sur cuivre et la vignette qui, toutes les deux, restent en vogue jusqu'à la fin du siècle. Le décor connaît des motifs préférés comme bouquet et feston de fleurs et de fruits, guirlande de roses, petits amours ceints de guirlandes en forme de S ou de C, puis la typique coquille onduleuse. Le classicisme s'exprime par les lignes sévères et pures

de l'antique, par des vignettes composées d'ornements en ligne droite, avec une rosace dans les angles, sans plus. Telle est, très sommairement, l'ornementation du livre de cette période. L'imprimerie québécoise n'a pas créé le livre d'art. L'imprimé québécois est incomparablement plus modeste que son partenaire européen. Il ne connaît pas la gravure en creux, exception faite de quelques rares ouvrages, dont par exemple celui de A. Bonnefons, *Le petit livre de vie*,¹ qui renferme 5 gravures sur cuivre signées par Jean-Baptiste Duberger; c'est la gravure sur bois qui demeure le seul procédé d'illustration et de décor. Ce dernier se manifeste par une, deux ou trois vignettes gravées sur bois ou, plus fréquemment, par des vignettes et lignes composées d'ornements typographiques. Et pourtant, tout élément de décor gravé et chaque composition d'ornements typographiques sont «en style». Ce phénomène est caractéristique pour les imprimés du début de l'imprimerie et se termine vers la fin de la première décennie du XIX^e siècle. À titre d'exemple nous pouvons mentionner les imprimés de Fleury Mesplet dont la présentation est marquée par le décor rococo. La vignette à coquille onduleuse sur la page de titre de *La Bastille septentrionale* (1791) occupe une place particulière dans l'histoire du livre québécois. La vignette à amour ceint de guirlande de fleurs en forme de C fait son apparition par exemple, dans les *Épîtres et évangiles* publiés à la Nouvelle Imprimerie en 1802. L'édition des *Traité de F.-J. Cugnet* publiés par William Brown en 1775 peut servir d'exemple de la décoration classique avec sa quantité de vignettes, lettres ornées et lignes composées d'ornements typographiques.

Le XIX^e siècle est marqué par le triom-

phe de la technique dans l'exécution du livre. L'essor de la production littéraire impliquait la transformation des procédés manuels des siècles précédents en une exploitation mécanique. Les progrès techniques dans la production du livre ont été inaugurés par l'invention de la machine à papier (en 1799) et surtout par la découverte de la presse mécanique (en 1810) qui a permis d'effectuer de grands tirages en peu de temps. De même que les procédés typographiques ont changé, de même le livre du XIX^e siècle prend des formes différentes de celles d'autrefois. L'art du livre s'assimile au machinisme du début du XIX^e siècle qui ne favorise nullement la qualité du travail dans le domaine du livre. Le sens esthétique cède à la vitesse de la production.

Dans l'histoire du livre on n'utilise plus l'expression «livre ancien» mais on commence à parler du livre moderne. Tel est le cas, par exemple, de l'Autriche et des pays voisins qui ont adopté l'année 1800 comme point tournant de leur édition. Il semble que les États-Unis, au moins théoriquement, acceptent cette date en appelant leurs imprimés de 1639 à 1800 les américains anciens. La France se sert, elle aussi, de l'année 1800 pour diviser ses fonds en livres anciens et en livres modernes.²

Le développement de l'imprimerie québécoise vers les progrès techniques demeure retardé en comparaison avec ce qui s'est passé en Europe en ce temps-là. Comme nous l'avons dit, l'imprimerie québécoise ne connaît pas la technique de la gravure en creux. Elle est aussi en retard quant à l'impression de la notation musicale. Tous les livres renfermant la notation musicale et imprimés jusqu'en 1820 n'en

¹ Québec, Nouvelle Imprimerie, 1796

² Information prise dans l'article «Recensement des livres anciens des bibliothèques françaises» publié dans le Bulletin des bibliothèques de France en 1971.

reproduisent que la notation carrée sur 4 lignes tandis qu'en Europe, celle-ci a été remplacée, au cours du XVIII^e siècle par la notation ovalisée sur 5 lignes telle qu'elle est encore en usage.³ Mais, en dépit de ce phénomène de retard, le courant de modernisme s'impose et fait son apparition dans le livre québécois. Si on prend, par exemple, la production de l'imprimerie de John Neilson qui, au fond, représente toute l'histoire de l'imprimerie québécoise de son début en 1764 jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, on s'aperçoit que les livres sortis de son imprimerie de 1793 jusqu'aux environs de 1815 sont à peu près tous du «style» dont nous avons parlé plus haut. Il est significatif que vers l'année 1815 son imprimé devient plus simple, l'ornementation disparaît presque au complet et l'accent est mis sur la parure typographique, notamment sur la mise en page des titres, sur le choix de différents caractères. Ce n'est que le régllet simple et le régllet doublé ou encore quelques points qui sont

mis à contribution pour donner au livre un nouvel aspect esthétique. Encore faut-il ajouter qu'il n'utilise plus les mêmes caractères qu'auparavant. «J'ai ici une quantité de vieux caractères dont je ne me sers plus depuis longtemps», a-t-il dit en 1818, à l'occasion de la fondation de la Banque de Québec, pour laquelle il a imprimé les premiers billets en employant plus de vingt-cinq caractères différents (cf. F.-J. Audet *John Neilson*. Ottawa 1928, p. 85).

La venue de nouveaux typographes à Québec et à Montréal au cours de la deuxième décennie du XIX^e siècle (J.-V. Delorme, James Lane, C.B. Pasteur, H. Mezière et William Gray, etc.) a nettement marqué la présentation du livre québécois. Mis à part certains détails anachroniques qu'on peut à l'occasion trouver dans quelques livres imprimés entre 1810 et 1820, ces imprimeurs ont adopté, vers 1815, une présentation similaire à celle que nous connaissons aujourd'hui.

Je verrais le point tournant dans l'évolution de l'édition québécoise plutôt en 1815. Mais étant donné que cette opinion n'est basée que sur l'examen de la présentation de l'imprimé québécois des années 1764-1820 et n'a pas été approfondie par une étude menée du point de vue de l'histoire littéraire, elle doit être nécessairement incomplète. De plus, j'ai traité seulement des imprimés québécois, ce qui veut dire que mon opinion n'est valable que pour ceux-ci, et ne peut être, fort probablement, appliquée aux imprimés de la Nouvelle-Écosse et à ceux de l'Ontario.

La date 1820 déjà choisie et d'ailleurs depuis longtemps en usage ne paraît pas cependant fautive si on considère la production imprimée du Québec dans son ensemble, vu que le progrès technique et la conception moderne de la typographie ont avancé chez chacun des imprimeurs avec une inégale rapidité.

Milada Vlach.

³ (A une exception près cependant: *The vocal preceptor; or Key to sacred music from celebrated authors*. By A. Stevenson. Montréal 1811).

Historique de la Bibliothèque nationale du Québec¹

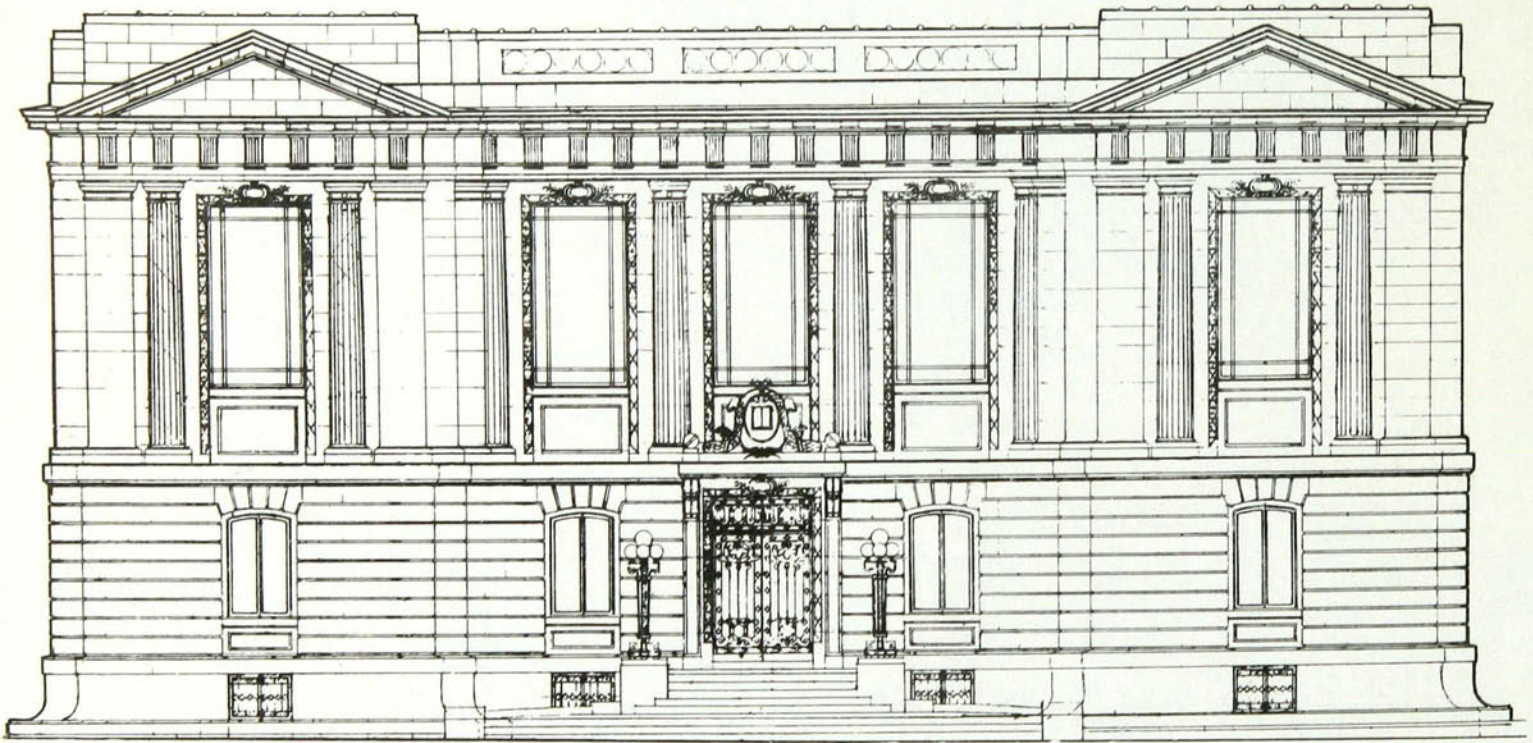
Il faut remonter aussi loin qu'au siècle dernier pour connaître les véritables origines de la Bibliothèque nationale du Québec. L'histoire nous apprend que Monsieur Arraud, p.s.s. inaugurait en juillet 1844 la bibliothèque de *l'Oeuvre des*

Bons Livres affiliée à l'Oeuvre des Bons Livres de Bordeaux. Considérée comme la première bibliothèque publique de langue française à Montréal, elle était située Place d'Armes dans la pièce voisine du bureau de la Fabrique qui servait de Cha-

pelle des Morts. Elle fut établie dans le but de «défendre la Foi et les moeurs attaquées par des productions impies et immorales».

Le *Cabinet de lecture* ou la Bibliothèque

¹ Les demandes, acheminées régulièrement aux Services publics par de nombreux lecteurs et chercheurs amenés à fréquenter la Bibliothèque nationale du Québec à cause de la renommée dont elle jouit auprès d'une collectivité toujours grandissante, démontrent qu'on ignore, dans maints milieux, le passé non moins prestigieux sur lequel s'appuie l'Institution et qui se montre garant du dynamisme, sans cesse renouvelé, de la bibliothèque.



Façade de la Bibliothèque nationale du Québec.

que paroissiale de Notre-Dame qui aurait débuté en février 1857 sous la direction de Monsieur Regourd, p.s.s., devenait la continuation de l'Oeuvre des Bons Livres; le cabinet de lecture occupait une ancienne chapelle méthodiste, rue Saint-Sulpice, qui avait déjà logé quelques bibliothèques. Il disparut cependant en 1884, alors qu'il fut absorbé par le *Cercle Ville-Marie* qui s'était développé en marge de l'institution et avait pour but d'accroître le rayonnement culturel de la bibliothèque. Depuis environ 1860 les Messieurs de la Compagnie de Saint-Sulpice en assumaient pleinement la direction.

En avril 1911, l'immeuble situé dans le vieux Montréal à l'angle nord-est des rues Notre-Dame et Saint-François-Xavier fut

démoli pour faire place à l'édifice «Transportation» et les collections de volumes et d'archives qu'il contenait furent transférées par la suite dans les locaux de la *Bibliothèque Saint-Sulpice*, au 340 de la rue Saint-Denis (changé depuis pour 1700). La construction de cette nouvelle bibliothèque avait débutée en 1912, sous le patronage des Messieurs de Saint-Sulpice, et l'inauguration eut lieu le 12 septembre 1915. La direction en fut confiée à Monsieur Aegidius Fauteux.

Installée dans le Quartier latin de l'époque, à proximité de l'Université de Montréal et de l'École polytechnique, la bibliothèque allait devenir, grâce à son site et à la richesse de ses collections, la bibliothèque du milieu universitaire de

l'époque. C'est ainsi qu'on peut lire dans *l'Annuaire de l'Université Laval de Montréal, Année académique 1917-1918*: III.-Annexes. Bibliothèque générale (Bibliothèque Saint-Sulpice). On trouve aussi l'explication suivante: «Par un contrat intervenu entre l'Université et le séminaire de Saint-Sulpice, au cours de l'année 1914, la bibliothèque a quitté un local devenu trop étroit, et s'est installée dans les salles spacieuses, à l'abri du feu, de l'immeuble que le Séminaire a fait construire sur la rue Saint-Denis, entre les rues Emery et Ontario. Ce contrat garde à l'Université la propriété et la surveillance de ses volumes et la décharge des frais d'entretien et d'administration. Les règlements en vigueur sont ceux de la bibliothèque Saint-Sulpice».

L'ère de plein épanouissement que vécut la Bibliothèque Saint-Sulpice ne fut pas de très longue durée puisque les années de crise de l'après-guerre l'obligèrent à fermer ses portes en 1931. Dix ans plus tard le gouvernement du Québec faisait l'acquisition de l'immeuble et des 130,000 documents qu'il contenait pour la somme de \$742,000. La bibliothèque fut placée sous la juridiction du Secrétariat de la province et réouverte au public en janvier 1944, soit exactement 100 ans après sa fondation. Rappelons que le Conservatoire de musique et d'art dramatique y avait aussi ses bureaux et ses salles de cours, dans des pièces du rez-de-chaussée et du sous-sol. Au cours de cette période, trois conservateurs se succédèrent à la direction de la bibliothèque: M^e Jean-Marie Nadeau, de 1942 à 1944, Monsieur Jean-Jacques Lefebvre, de 1944 à 1947 et M^e Damien Jasmin, de 1947 à 1963.

En 1961 le gouvernement du Québec créa le ministère des Affaires culturelles et la bibliothèque y fut rattachée, le 1^{er} avril de la même année. Le Conservatoire avait besoin de locaux plus grands; il quitta la bibliothèque. Monsieur Damien Jasmin, conservateur de la Bibliothèque Saint-Sulpice depuis le 15 décembre 1947, laissa son poste pour prendre sa retraite le 31 mai 1963. Son successeur, Monsieur Georges Cartier, prit la charge de la bibliothèque le 10 février 1964. Il entreprit dès son arrivée, une réorganisation administrative complète des services et départements de la Bibliothèque afin de la doter des structures de base indispensables à toute grande bibliothèque.

À partir de 1965 un plan quinquennal de développement fut établi. Il comprenait en tout premier lieu la rénovation complète de l'immeuble en collaboration avec le ministère des Travaux publics. L'espace disponible pour le personnel et les collections était demeuré un problème cependant et il fallait trouver d'autres locaux pour permettre l'expansion des services au cours des années à venir. C'est ainsi que la bibliothèque fit l'acquisition de l'immeuble précédemment occupé par la Bibliothèque publique juive de Montréal, situé à l'angle des avenues de l'Esplanade et du Mont-Royal, sur un emplacement de 10,000 pieds carrés. L'édifice fut inauguré le 14 novembre 1966 et on lui donna le nom d'Annexe Ægidius-Fauteux. Trente-cinq employés furent transférés dans ce nouvel immeuble ainsi que plusieurs services dont celui du catalogue. On y regroupa les départements suivants: Documents spéciaux, Périodiques, Publications officielles. Le public y fut admis et une salle aménagée pour la consultation des documents. La même année des décisions importantes furent prises concernant les catalogues. C'est ainsi que le système de classification Dewey fut remplacé par celui de la «Library of Congress» et que le catalogue dictionnaire fit place à un catalogue systématique.

Après avoir été connue pendant plus de cinquante ans sous le nom de Bibliothèque Saint-Sulpice, la *Bibliothèque nationale du Québec* recevait ce titre le 12 août 1967, alors que l'Assemblée législative de Québec sanctionnait le Bill 91 ou Loi de la Bibliothèque nationale du Québec. Les collections de la Bibliothèque

Saint-Sulpice devenaient propriété de la Bibliothèque nationale, tel que l'explique l'article 2 de la loi:

«L'ensemble de tous les documents acquis par le conservateur en chef conformément à la présente loi et de tous les documents faisant partie de la Bibliothèque Saint-Sulpice au moment de l'entrée en vigueur de la présente loi constitue la *Bibliothèque nationale du Québec*».

La Bibliothèque nationale du Québec devient une institution unique par ses fonctions mêmes: ainsi elle doit assumer la conservation intégrale du laurientina imprimé en vertu du dépôt légal obligeant explicitement tout éditeur à remettre deux exemplaires de chacune de ses publications; elle doit aussi, en tant que bibliothèque nationale, jouer un rôle de premier plan parmi les autres bibliothèques du Québec, qu'il s'agisse de coordination ou de planification des ressources et de la recherche.

Cette création constitue une plaque tournante de notre histoire: ainsi, enrichie continuellement par ces apports nouveaux complétant les acquisitions des périodes antérieures, la Bibliothèque nationale du Québec peut offrir, à toute la collectivité québécoise et étrangère en quête de connaissances sur notre patrimoine culturel, une documentation inestimable qu'elle ne cesse de mettre à jour.

Lise Côté.

Quelques aspects du Service PEBUQUILL

Le service de messagerie PEBUQUILL (1) dont nous étudierons quelques aspects dans cet article s'apparente au système IUTS (2) établi en Ontario depuis le 19 septembre 1967. On avait jugé opportun de l'instaurer afin d'accélérer les prêts entre bibliothèques qui accusaient des retards considérables par suite de la lenteur des services postaux et des services de courrier des universités; de plus, on réduisait considérablement le risque de dommages aux livres et les pertes au cours du transport. Ajoutons enfin qu'un autre but visé était l'accroissement des demandes.

En novembre 1968, l'Ontario Council of University Librarians (OCUL) publia un rapport de 20 pages sur son service de messagerie: *Inter-University Transit System Anniversary Report, 1967—1968*. Ce rapport prouvait, statistiques à l'appui, que l'expérience du service IUTS était sans contredit couronnée de succès.

Devant le bon fonctionnement de l'IUTS, et faisant face aux mêmes problèmes au sujet des prêts entre bibliothèques, les universités du Québec décidèrent d'établir un service identique pour leurs bibliothèques et de le relier à celui de l'Ontario. Ce service fut nommé PEBUQUILL et il fonctionne depuis le 1er décembre 1969. Avant de fournir de plus amples explications à nos lecteurs, mentionnons quelques points particulièrement intéressants au sujet du service PEBUQUILL:

- a) Le système relie 26 bibliothèques d'universités dont 10 au Québec et 16 en Ontario.

- b) Le contact entre les services du Québec et ceux de l'Ontario se fait quotidiennement à l'Université d'Ottawa où les chauffeurs échangent les colis qui doivent aller d'une province à l'autre.
- c) Ce service est destiné exclusivement aux bibliothèques d'universités; il assure le transport des documents faisant l'objet de prêts entre bibliothèques, du lundi au vendredi inclusivement.
- d) Chaque université paie sa quote-part des frais d'exploitation du service.

Dans le numéro de mars-avril 1972, volume 4, numéro 2, de la revue de la Bibliothèque nationale du Canada: *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, Mlle Lucie Robitaille, directeur adjoint de la Bibliothèque générale de l'Université de Montréal, décrivait, dans un article dont nous reproduisons un extrait, le fonctionnement du service de messagerie PEBUQUILL:

«Le service inter-universitaire pebuQuill a été créé par les membres du Comité des bibliothèques relevant de la Conférence des recteurs, dans le but de faciliter les échanges de prêt en rendant la documentation plus rapidement accessible aux lecteurs. Grâce à la messagerie de l'Ontario, «The Interuniversity Transit System» qui a pu nous servir d'exemple, et grâce aussi à l'étroite collaboration de Messieurs Thomas

O'Connell et L.A. Draper, le réseau pebuQuill a débuté dès le 1er décembre 1969 par une entente intervenue entre l'Université de Montréal et l'Agence de sécurité Phillips. L'Agence s'est engagée à nous fournir, pour un coût annuel de \$35,549.57, deux camionnettes et deux chauffeurs à plein temps, chaque chauffeur devant parcourir quotidiennement, du lundi au vendredi, un circuit déterminé dont l'un relie notre messagerie à celle de l'Ontario.

Dès le début, toutes les bibliothèques des universités ont contribué à pebuQuill à l'exception de l'Université du Québec de Chicoutimi et de Rimouski. Cependant au cours de la deuxième année, la création du siège social de l'Université du Québec à Québec a permis d'établir le lien avec ces deux dernières et de compléter ainsi le réseau de l'Université du Québec. Il est également à signaler que la Bibliothèque nationale du Québec s'est jointe à notre messagerie le 8 février 1971, après avoir consenti à modifier ses règlements de prêt inter-bibliothèques. La Bibliothèque nationale du Canada et la Bibliothèque scientifique nationale du Canada ainsi que les bibliothèques de l'université Carleton et de l'Université d'Ottawa participent également au réseau. En marche depuis plus de deux ans, la messagerie PEBUQUILL a donc maintenant de solides assises et fonctionne normalement.

¹ Prêt entre bibliothèques des universités de Québec/ Québec University Inter-Library Loans.

² Inter-University Transit System.

Au cours de cette période nous avons transporté 42,946 colis et 64,099 unités au coût moyen de \$1.66 le colis et \$1.11 l'unité, montant qui n'inclut pas les dépenses encourues à Montréal pour l'exécution de ce service. Ainsi le temps du directeur adjoint de la bibliothèque générale et de sa secrétaire est gracieusement offert par l'Université de Montréal de même que lui est offerte la salle d'expédition.

Afin de renseigner les participants sur les activités du service, nous leur

adressons des statistiques mensuelles soigneusement préparées par la secrétaire du directeur adjoint de la bibliothèque générale; ces statistiques sont parfois accompagnées de remarques.

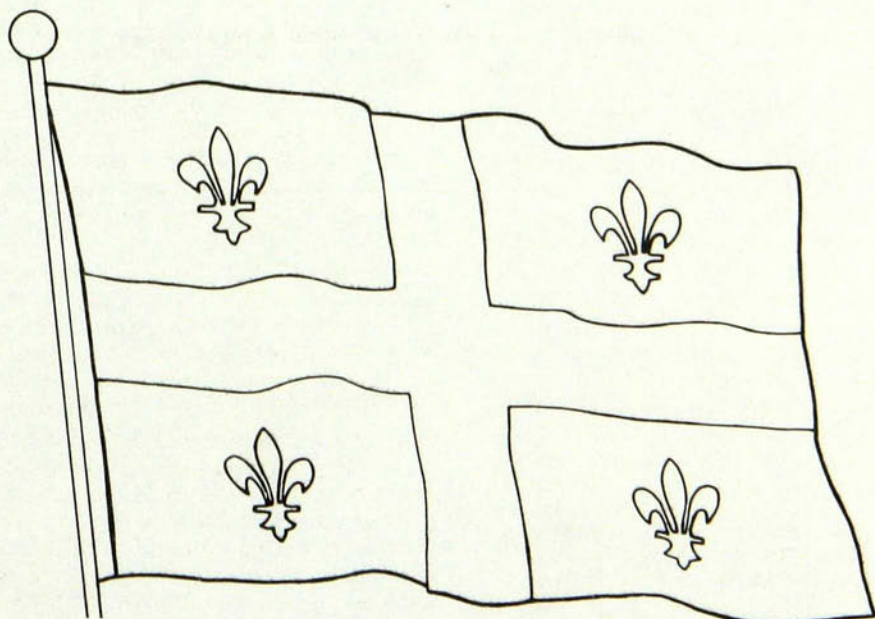
Tel est en bref l'état du service que nous avons inauguré le 1er décembre 1969.»

La Bibliothèque nationale du Québec s'est jointe au réseau PEBUQUILL le 8 février 1971 afin de répondre au voeu exprimé par l'ensemble des bibliothèques uni-

versitaires du Québec, acceptant ainsi de modifier (pour les bibliothèques membres du PEBUQUILL uniquement) sa politique du PEB qui n'autorisait pas le prêt des volumes dans la région métropolitaine. Le service PEBUQUILL permet donc à chaque bibliothèque des universités du Québec et de l'Ontario d'avoir un accès facile et rapide aux ressources des bibliothèques universitaires et nationales.

Lise Côté.

Projet du Centre bibliographique



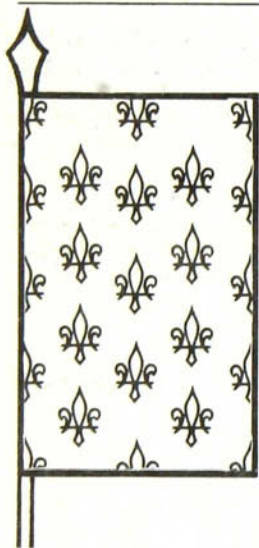
Le fleurdelisé

Création du Centre bibliographique

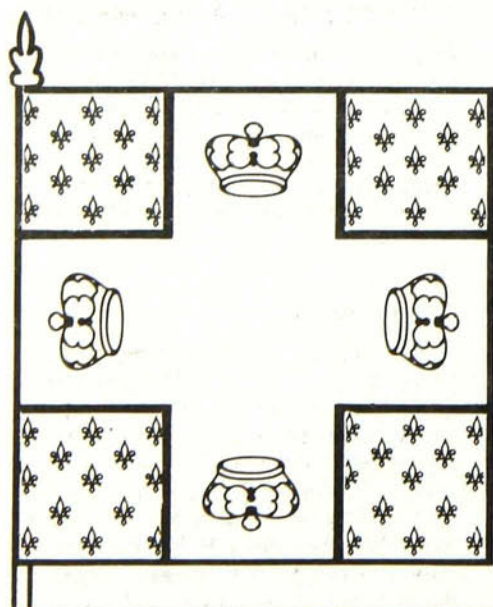
Afin d'assumer l'un des rôles qui lui était dévolu par la *Loi de la Bibliothèque nationale* (S.R.Q. 1967, ch. 24, art. 5) et qui était formulé comme suit: «encourager la recherche bibliographique et, s'il y a lieu, organiser un centre de bibliographie», l'on créait, en avril dernier, le Centre bibliographique.

Sa fonction essentielle

Doté d'un personnel composé de quatre bibliothécaires, d'une bibliotechnicienne et d'une employée auxiliaire, le dernier né des services de la Bibliothèque nationale a pour fonction principale «d'assurer toute l'information tirée de documents québécois ou relatifs au Québec» à la disposition des chercheurs et des institutions; il offre un éventail de services susceptibles de favoriser la recherche et la diffusion du Laurentiana.



Bannière de France
Manuscrit de Joinville



Drapeau bleu à
Croix blanche
Gardes Françaises

Ses principales tâches

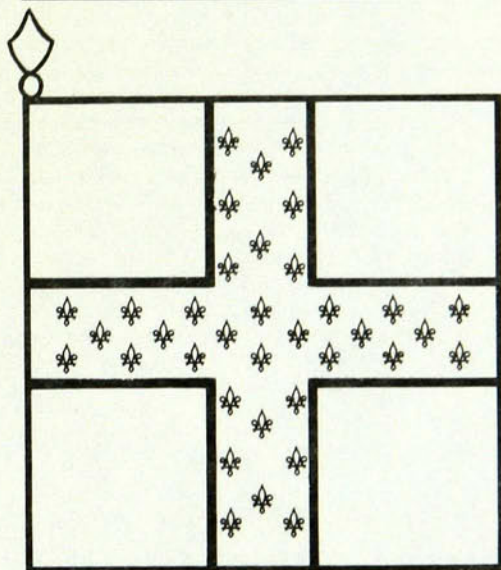
Autour de cette fonction gravitent les activités suivantes: répondre aux demandes de renseignements bibliographiques acheminées soit par correspondance, téléphone ou télécommunication (téléx); compiler des bibliographies variées sur des auteurs particuliers ou des sujets spécifiques; travailler à la préparation de publications indispensables à la recherche; établir la liaison avec les services analogues des autres institutions; et enfin, gérer le service du prêt entre bibliothèques dont (Prêt entre bibliothèques universitaires du Québec).

Une priorité: les publications

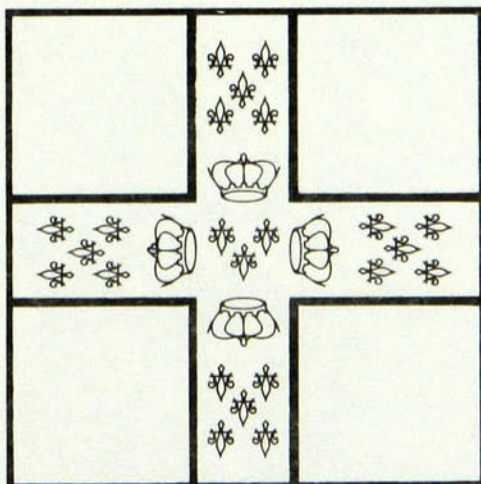
La publication d'instruments de travail et de recherche bibliographique constitue tout naturellement l'une des priorités du Centre. Les besoins en ce domaine au Québec sont de toute évidence immenses. C'est dans le but de répondre à ces besoins que nous inaugurons, en octobre dernier à l'occasion de l'Année internationale du Livre, les activités de notre service en lançant la première de nos publications, *Le Livre québécois, 1764-1972, catalogue accompagnant l'exposition itinérante de la rétrospective de l'imprimé québécois*.

Commémoration du fleurdelisé

À cette publication devrait suivre dans un avenir que l'on souhaite prochain, deux autres ouvrages. Nous préparons actuellement un supplément aux *Ouvrages de référence du Québec*, de même qu'une bibliographie commémorant le 25^e anniversaire de l'adoption du fleurdelisé comme drapeau officiel de la nation québécoise.



Infanterie étrangère
Drapeau d'ordonnance
37e Royal Roussillon



Infanterie française
Drapeau d'ordonnance
24e La Reine

Bibliographie sélective

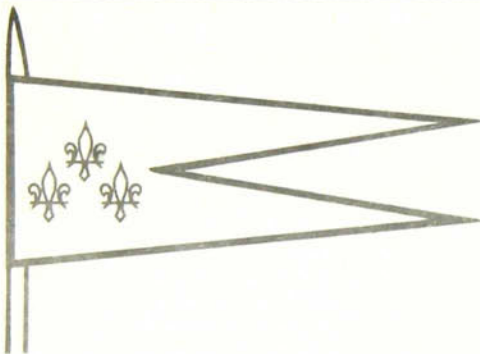
Cette bibliographie sélective dont la préparation est déjà avancée puisque le choix des documents et la compilation des données bibliographiques sont déjà complétés, se compose d'environ deux cents titres «laurentiana» constitués de livres, d'articles de périodiques et de publications gouvernementales. La documentation choisie fera éventuellement l'objet d'une exposition dans la salle de travail.

Un historique

Il est intéressant de noter que la fleur de lis apparaît sur les armoiries, blasons, monnaies etc., depuis l'antiquité. Elle est d'usage sur les drapeaux et bannières de l'Europe depuis le 13e siècle.

En ce qui nous concerne, l'usage de la fleur de lis remonte au tout début de la colonie. Cette bibliographie, comme les illustrations ci-contre le démontrent, veut retracer les origines proprement québécoises de notre drapeau depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'au 21 janvier 1948, date à laquelle on adoptait de façon officielle le fleurdelisé que nous connaissons maintenant.

De façon stricte, c'est au début du siècle qu'apparaissent les premiers projets dont sera issu le fleurdelisé. Nous avons donc considéré cette date comme point de départ important dans le choix de notre documentation.

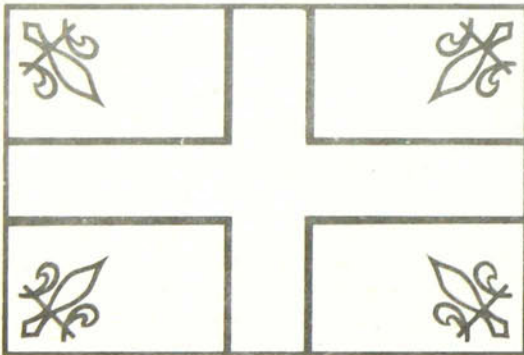


Oriflamme
de l'habitation de
Québec

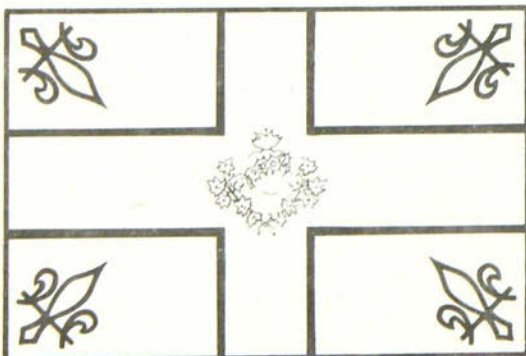
Une collection de bibliographies

Le lancement de cette publication devrait inaugurer le premier numéro d'une collection de bibliographies dont le nom n'est pas choisi pour l'instant et qui porterait sur tous les sujets relatifs aux laurentiana. Ces bibliographies devraient être publiées plus ou moins régulièrement, en fonction des besoins et des demandes qui ne manqueront pas de nous parvenir au fur et à mesure de leurs compilations.

Jacques Lafontaine.



Le Carillon



Le Carillon-Sacré-Coeur

Où sont donc les « anciens » laurentiana ?

L'alerte est donnée

La Bibliothèque nationale du Québec se targue, et avec raison, de posséder une impressionnante collection de laurentiana. Cependant, elle n'a pas encore atteint l'objectif que lui impose la loi promulguée en 1967, à savoir qu'elle doit conserver « tous » les laurentiana, c'est-à-dire tout l'imprimé québécois, quel qu'en soit le sujet traité.

Depuis janvier 1968, aucun bibliothécaire ne l'ignore, la mise en vigueur du Dépôt légal assure à la Bibliothèque nationale du Québec l'acquisition automatique du laurentiana au moment où il sort des presses. La récupération s'avère difficile lorsqu'il s'agit de publications antérieures à la date précitée. La création du Service des acquisitions, dès 1965, a largement contribué à combler partiellement ces lacunes; mais la tâche est loin d'être accomplie.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette dispersion, de cet exode des laurentiana: la fermeture de la Bibliothèque Saint-Sulpice au cours des années 1931-1943, le peu d'intérêt que le Québec accordait autrefois à la chose littéraire, l'intervention de collectionneurs, américains ou autres, fiers d'orner leurs bibliothèques de ces pièces devenues rares.

Dépistage

Le Québec tout entier recèle des laurentiana et le plus souvent, certains de leurs propriétaires ne sont même pas conscients de l'intérêt que l'on doit accorder à ces publications. Notre rôle est donc de nous tenir à l'affût, de flairer l'occasion. Pour peu que l'on parcoure les villes et les villages, on peut découvrir de vieilles collections empoussiérées dans les greniers, des documents rares dans les anciens monastères, les presbytères, les vieilles familles; chez les collectionneurs, les chercheurs, les antiquaires, dans les soldes des petites librairies; dans

ces dépôts où s'entassent des articles ou vêtements hétéroclites destinés aux ventes de seconde main. L'énumération peut se continuer sans fin.

Nombreuses sont les personnes qui désirent se défaire de leurs livres: un bouquiniste se faisant vieux et qui veut liquider son stock, une veuve ne sachant que faire de la bibliothèque de son mari, un professeur, un bibliophile dans l'obligation de sacrifier ses livres parce qu'il emménage dans un logis moins spacieux; un individu qui a hérité d'un lot de livres ne représentant aucune valeur pour lui; un pauvre type qui a trouvé un bouquin et veut en tirer quelques sous. Il faut penser également aux petites bibliothèques locales souvent forcées de fermer leurs portes. On trouve aussi des listes d'échanges dressées par des bibliothécaires dont les budgets sont réduits. Là encore, les cas sont imprévisibles. L'essentiel est d'être présent au moment opportun.

Droit de préemption

Il existe à Montréal et ailleurs, une source d'approvisionnement où le laurentiana ancien est fort en vogue: les ventes aux enchères. Au grand préjudice de la Bibliothèque nationale du Québec, il se pratique là une surenchère inadmissible que nous devons dénoncer. On se dispute le laurentiana, la pièce rare, pour une satisfaction personnelle, pour la gloriole d'avoir emporté le morceau. La concurrence est sans limite, tant de la part de collectionneurs américains que de celle d'importantes bibliothèques des provinces voisines. Les livres que certains obtiennent par snobisme ou par avidité, la Bibliothèque nationale tente de les acheter par devoir. Dans certains cas, pour ne pas dire le plus souvent, elle doit grever un budget déjà restreint pour obtenir un ouvrage que des capitaux étrangers ont âprement surévalués. Une pareille jungle ne devrait pas être tolérée. C'est le rôle d'une législation éclairée d'abolir de tels procédés. Il y a un remède à ce malaise. Une loi particulière est appliquée dans les grands pays,

elle est dite « loi de préemption » et stipule que toute bibliothèque nationale jouit du privilège « d'acheter avant un autre ou avant les autres ». Puisque, selon un article de la loi qui la régit, la Bibliothèque nationale du Québec a l'obligation de conserver le laurentiana à l'intérieur de son institution, il faut que, logiquement, la possibilité lui soit donnée de l'acquérir sans trop de difficultés. En attendant elle subit une inutile dilapidation de son budget pour se procurer un bien qui lui revient de droit.

Sur la route..... ensemble!

En établissant le tableau des effectifs indispensables à son bon fonctionnement, la Bibliothèque nationale a su prévoir un poste pour un bibliothécaire itinérant chargé de cette récupération obligatoire. Le rôle de ce bibliothécaire est de se tenir à l'écoute, d'entrer en communication avec tout donateur ou vendeur éventuel, de voyager, de se rendre sur place pour juger de la valeur de la marchandise offerte, et négocier des ententes.

La tâche est lourde, absorbante; pour qu'elle produise des résultats satisfaisants, le bibliothécaire a besoin de points de repères et d'une bonne orientation. Si nous, tous les bibliothécaires de la profession, conscients de l'urgence de cette entreprise, acceptons de jouer personnellement notre petit rôle? Et pourquoi pas? Dans notre milieu de travail, dans le groupe des amis, des relations sociales et familiales, il se peut que nous entendions parler de bibliothèques à liquider, de livres encombrants pour leurs propriétaires, de legs, de successions à régler... que sais-je! Alors, pourquoi ne pas canaliser toutes ces occasions vers le bibliothécaire spécialiste de la Bibliothèque nationale du Québec? Ce serait faire oeuvre de coopération professionnelle. Ce serait contribuer à sauvegarder à l'intérieur du Québec une richesse menacée de l'exil: celle de l'imprimé québécois.

Louise Marchand

PUBLICATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Les Ouvrages de référence du Québec

Introduction bibliographique aux principaux ouvrages de consultation du Québec dans toutes disciplines.

Comporte 609 notices bibliographiques avec annotations établies d'après l'examen des documents mêmes. Index des auteurs et des titres. Mises à jour prévues tous les deux ans. 189 p. \$4.50.

En vente exclusivement chez
l'Éditeur officiel du Québec
Hôtel du Gouvernement, Québec, G1A 1G5

Bibliographie du Québec

Bibliographie courante des publications québécoises ou relatives au Québec. Publiée trimestriellement depuis le mois d'avril 1969, et mensuellement depuis le mois d'avril 1972. De plus, une rétrospective de l'année 1968, de même que deux index cumulatifs pour les années 1968/69 et 1971 ont déjà paru. Présentement elle est distribuée gratuitement aux bibliothèques, aux maisons d'édition, aux libraires, ainsi qu'à toute association ou institution qui en fait la demande par écrit à la Bibliothèque nationale du Québec.

Collection Jacques Mordret

Catalogue d'une collection privée acquise par la Bibliothèque nationale d'un Français devenu, depuis plusieurs années, Québécois d'adoption, et constituant le premier d'une série de bibliographies, sur divers sujets, que la bibliothèque a l'intention de publier. Ce catalogue présente des ouvrages rares, des manuscrits, dont le plus ancien remonte à 1316, et de nombreux documents sur la période de la Révolution française. Cette publication, à tirage limité, est distribuée aux bibliothèques nationales à travers le monde, aux principales bibliothèques du Québec et du Canada ainsi qu'à certaines bibliothèques universitaires françaises.

Répertoire analytique d'articles de revues du Québec (RADAR)

Répertoire s'avérant une synthèse du Québec, RADAR dépouille et analyse tous les articles de cent revues choisies selon leur intérêt d'utilisation reconnu par tous les chercheurs. Le choix de ces revues dont la liste est constamment mise à jour par un comité formé de spécialistes s'est effectué en tentant de toucher tous les aspects intéressant tout autant la collectivité québécoise qu'un vaste public international. C'est une publication bimestrielle dont le dernier des six numéros constitue une refonte annuelle. Le prix de l'abonnement annuel est de \$75.00

Pour toute correspondance relative aux abonnements, écrire à:
RADAR, Case postale 2447, Québec 2. QUÉBEC.

Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec

Si vous désirez recevoir gratuitement notre bulletin à titre personnel, nous nous ferons un plaisir d'inscrire votre nom sur notre liste permanente d'envoi. Veuillez adresser votre commande à:

Bibliothèque nationale du Québec
Service des publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal (129), QUÉBEC.
